

C'est, en effet, la première fois que la question religieuse, devenu si grave en Suisse, s'est posée devant les hauts conseils de la Confédération. L'Assemblée avait à statuer ses trois recours, dont l'avait nanties catholiques opprimés.

Le plus ancien de ces recours, renvoyé depuis deux ans de session, était présenté par l'évêque de Bâle. Mgr Lachat y protestait contre la destitution qui s'était permis de prononcer contre lui un comité civil composé de cinq délégués des cantons protestants de Berne, Argovie, Thurgovie, Bâle, et du canton radical de Soleure. L'Assemblée fédérale a repoussé ce recours par 80 voix contre 25. Cette solution a pour résultat d'empêcher à tout jamais la reconstitution de l'évêché de Bâle et de priver une population catholique de 250.000 âmes de toute relation officielle avec son évêque.

Le recours des 10,000 électeurs catholiques du Jura, qui demandaient le retrait du décret de bannissement prononcé par le gouvernement de Berne contre les prêtres jurassiens, a eu un meilleur sort. Le conseil fédéral avait renvoyé ce recours l'année dernière; mais l'Assemblée fédérale le lui a renvoyé pour faire appliquer contre le décret de bannissement, le principe de la liberté d'établissement et de la liberté de cultes proclamé par la nouvelle Constitution.

On apprend aujourd'hui que le conseil fédéral, examinant à nouveau le recours des catholiques jurassiens, selon la mission qui lui a confié l'Assemblée, a déclaré ce recours fondé et a donné au gouvernement de Berne l'ordre de retirer son décret de bannissement. Cette nouvelle a mis en grande agitation le gouvernement de Berne qui subit, pour la première fois, une condamnation de sa politique. On assure que les députés bernois veulent à tout prix éviter cette défaite au gouvernement de Berne et provoquer, dans ce but, une convocation extraordinaire des Chambres.

Un avenir très-prochain va nous démontrer si c'est la Suisse qui se gouverne ou si c'est Berne qui gouverne la Suisse.

ITALIE. — La chambre des députés italiens, discutant la loi du recrutement, a approuvé la proposition Crispi, aux termes de laquelle doivent cesser les priviléges établis par les lois précédentes en faveur des élèves ecclésiastiques appartenant à la religion Catholique et à d'autres religions. Elle a adopté également les derniers articles du projet, mais elle n'était pas en nombre pour voter l'ensemble de la loi.

Après avoir approuvé la convention postale de Berne, la chambre s'est prononcée jusqu'au 12 avril.

L'inauguration du Temple des Anabaptistes a eu lieu aujourd'hui. Un certain nombre de personnes, parmi lesquelles plusieurs étrangers, y assistaient.

Le général Menabrea a été chargé d'aller à Cormog à la rencontre de l'Empereur d'Autriche.

M. Nigra, ambassadeur d'Italie à Paris, M. Toffoli, ancien membre du gouvernement de 1848, M. Henri Martin, les syndics de Rome et d'autres grandes villes, plusieurs notabilités italiennes et françaises, les députations du Parlement et les délégations des provinces et des Communes sont arrivées ici pour assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Manin.

ALLEMAGNE. — On mandate de Berlin, 21 mars:

L'Empereur a reçu aujourd'hui, à midi et demi, le prince de Coblenz, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

D'après nos informations, le gouvernement allemand a agréé les propositions du gouvernement Espagnol relativement à l'affaire du *Gustave*. Il aurait surtout consenti à la nomination d'une Commission d'enquête mixte, fonctionnant à Zarauz. On prétend néanmoins que cet arrangement serait subordonné au paiement, par anticipation, de la part de l'Espagne, d'une somme de 10,000 thalers."

AD. F. DE FONTPERTUIS.  
(Economiste français.)

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

### L'enseignement de l'art industriel en Angleterre

(suite)

La pénurie de bons professeurs, telle était, pour toutes les écoles, la grande difficulté à vaincre. Elle était si sérieuse qu'en 1849, un des principaux maîtres de Sommerset-House et un homme fort compétent, M. Herbert, ne craignait pas de déclarer « que le pays tout entier ne possédait peut-être pas cinq personnes en état d'enseigner l'art ornemental ». Quoi qu'il en soit, les écoles d'art prospèrent, et le nombre de leurs élèves vint à s'accroître dans des proportions si considérables qu'il fallut en refuser l'entrée à tous ceux qui ne s'y présentaient pas avec l'intention formelle de se consacrer exclusivement au dessin, ou bien à la peinture, dans leurs applications industrielles. On constata, d'ailleurs, à titre de symptômes très-encourageants, ce fait que les élèves appartenaienr en majorité aux classes ouvrières, et que le quart de ceux qui suivaient les classes de Spitalfields étaient des fils d'ouvriers fileurs en soie. Mais l'opinion publique était loin d'être unanime sur les avantages de ces écoles ; il ne manquait même point de gens qui en niaient complètement l'utilité et les représentaient comme une perte séche pour le Trésor public. D'autres, se disaient sympathiques à l'idée même qui les avait fait surgir ; mais ils la trouvaient bien lente à donner des fruits et accusaient l'enseignement nouveau de tendances plutôt académiques que professionnelles. Ces appréciations

avaient leur contre-coup au sein même des écoles : elles déconcertaient les élèves, et leur inspiraient des doutes sur l'utilité pratique des études pour lesquelles ils sacrifiaient une partie de leurs gains et de leurs loisirs. Quant aux manufacturiers de la vieille souche, il va sans dire qu'il ne voyaient pas de fort bon œil la présence dans leurs ateliers d'ouvriers dotés d'un goût et d'une instruction artistique dépassant leurs ; qu'ils entraient de leur mieux la généralisation de ces *notabilités* imprudentes, et ne perdaient pas une occasion de contrarier leurs applicateurs, tout en gardant parfois assez de bon sens pour en faire profiter leur fabrication retardataire.

Voilà dans quelles circonstances une commission spéciale fut chargée, en 1849, d'étudier le régime des écoles de dessin existantes. Elle recueillit de toutes parts des témoignages favorables à l'action qu'elle avait exercée jusqu'alors, bien que leur véritable importance fut encore loin d'être appréciée comme elle méritait de l'être.

Un grand industriel, M. Dyce, émit l'opinion qu'elles avaient beaucoup relevé, à coup sûr, le niveau artistique du pays, et M. Hammersley, alors directeur de l'école de Nottingham, cita des dentelles fabriquées dans cette ville, sur les dessins de ses élèves, qui valaient vendues comme telles sur la place de Londres. La supposition seule d'un pareil fait, ajoutait-il, « n'aurait-elle pas été traitée de chimère, il y a cinq ou six ans ? » Enfin, M. Minton, l'éminent fabricant de porcelaine, se plut, ainsi que plusieurs de ses confrères, à reconnaître les bons offices que les écoles de dessin et leurs élèves avaient rendus à cette branche éminemment artistique de la production industrielle.

Une note discordante vint toutefois se mêler à ce concert d'éloges : hâtons-nous d'ajouter que la malinétude y était complètement étrangère, car M. Henry Cole, qui la fit entendre, s'était fort intéressé au mouvement dont les écoles de dessin sortirent, et, pour mieux dire, son nom se trouve intimement associé à tout ce qui s'est fait ou tenté en Angleterre depuis une vingtaine d'années, en faveur de l'art et de ses progrès. Seulement, M. Henry Cole avait pu s'assurer que les dessinateurs anglais, s'ils avaient beaucoup amélioré leur goût artistique, n'avaient pas réussi dans la même mesure à produire des modèles qu'un fabricant puisse utiliser. Il fournit à la commission des preuves irrécusables, des preuves palpables, de ce qu'il énonçait, en rattachant cette particularité à l'ignorance, où restaient trop généralement les dessinateurs des procédés techniques des industries auxquelles ils prétendaient l'aide de leurs crayons. De fait, nos voisins semblent avoir longtemps négligé l'étude systématique des principes qui régissent les applications de l'art aux produits industriels, secoua l'indolence générale et dirigea, sur ce point, la sollicitude sériqueuse des pouvoirs publics.

Cette année suivante, le *Board of Trade*, cédant à l'impulsion de cette opinion, proposa la création d'une direction générale, ou, pour parler la langue des Anglais et des américains, d'un département de l'art appliquée à l'industrie, *A department of practical Art*, qui devait devenir, à deux années d'intervalle, *The Science and Art department*. A cette époque, outre l'établissement central de Sommerset-House, il existait, pour toute l'Angleterre, 17 écoles artistiques : elles vivaient un peu de souscriptions locales et beaucoup des subventions du gouvernement, qui nommait et payait leurs maîtres, par le canal du *Board of Trade*, en même temps qu'il fournissait les dessins, les modèles et les échantillons nécessaires à leur enseignement. L'administration nouvelle cessa graduellement de choisir les maîtres et de les salarier, et au lieu de fournir des modèles ou des échantillons gratuits aux écoles, elle se contenta en principe de leur céder à des prix réduits. Par compensation, elle alloua des fonds pour la création d'écoles nouvelles, fonda des bourses d'élèves-maîtres, ainsi que des prix de diverses sortes, gratifia à l'occasion ces établissements de livres et de gravures. Le fonctionnement de ce nouveau système donna tout de suite d'excellents résultats et, de 17 qu'il était en 1852, le nombre des écoles artistiques s'éleva à 90, en 1864. Elles avaient été fréquentées l'année précédente par 87,330 personnes, y compris 71,423 enfants des écoles paroissiales ou autres, qui recevaient une ou deux leçons par semaine du maître de l'école d'art la plus voisine, ou de leur propre instituteur, quand celui-ci possédait un brevet *ad hoc*.

En 1864, un troisième *Select Committee* s'occupa du régime et de la situation des écoles d'art. Les dépositions des témoins qu'il entendit furent tout à leur avantage, en dépit des lacunes ou des inconvénients que leur organisation révélait encore. MM. Croxley, fabricant de tapis à Halifax, M. Edward Akroyd, associé d'une des plus anciennes manufactures de tissus damassés du Yorkshire, MM. Clapperton, les grands fabricants de chaînes de Norwich, et bien d'autres industriels se félicitèrent hautement de l'heureux concours que leur avaient apporté les jeunes dessinateurs sortis de ces écoles. Comme exemple caractéristique de la puissance d'une vocation vraie, on cite le cas de Robert Tennant, ouvrier dans une mine de charbon, et celui d'un ouvrier maçon. Tenant franchissait chaque jour les sept milles qui le séparaient de sa fosse, pour se rendre à l'école d'art de Glasgow, et, après quatre ans de cette assiduité, il

avait troqué son métier de mineur, un emploi de dessinateur, pris du professeur Allan Thomson, lequel paraît, pour la gravure sur bois une série de planches anatomiques. Quant à l'ouvrier maçon, dont le nom n'a pas été donné, il s'était trouvé en mesur, au bout de deux années d'étude, de gagner une tête d'Apollon et de faire un buste de M. John Bright.

Quelques personnes continuaient toujours de mettre en question l'utilité des écoles artistiques et de contester leur heureuse influence sur l'éducation du goût soit des manufacturiers, sit des acheteurs. La plus influente était M. Potter, membre du Parlement et chef d'une grande maison de calicotimpières à Manchester. Selon M. Potter, ses confrères de cette ville profitaienr si peu de la *School of Art*, qu'ils importaient des dessins de provenance française à plus grande quantité qu'à toute autre époque, au point qu'en 1863, ils avaient payé de ce chef une somme qu'il n'était pas possible d'évaluer à moins de 51,000 livres sterling. Quant à la supériorité des dessins français, l'honorables fabriquant n'attribuaient pas à une meilleure organisation de l'enseignement artistique en France, il la tenait pour une conséquence du fait que ce pays était le centre du monde tant de l'art que de la mode. M. Charles Heath Wilson, professeur à l'école d'Edimbourg, soutint la thèse opposée et rapporta exclusivement l'infériorité, au point de vue artistique, des produits manufacturés de la Grande-Bretagne, au manque de traditions qui ailleurs étaient séculaires, tandis que M. Akroyd établissait que, pour l'industrie au moins des calicots imprimés, l'importation des dessins français se trouvait en décroissance.

Dans un discours prononcé à Glasgow, devant l'Association pour l'avancement de la science sociale, lord Napier a préoccupé d'un danger d'une autre sorte : c'est que cet enseignement artistique, en se vulgarisant outre mesure, ne devienne trop superficiel. « On paraît proposer sérieusement », a-t-il dit, « d'introduire l'étude du dessin dans chaque école primaire. » Quelque désirable que puisse être la chose en elle-même, est-il sage d'y songer dès aujourd'hui, alors qu'à dix ans, les enfants peuvent quitter l'école, sans en rapporter même parfois une connaissance suffisante de la lecture ? L'objection a une sérieuse valeur pratique, et ce n'est pas en Angleterre seulement qu'il serait bon d'apercevoir, qu'en bas comme en haut de l'échelle scolaire, les programmes extensifs, s'il est permis d'ainsi dire, loin de féconder l'intelligence, la dispersent et la stérilisent.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Rassennont (Théophile), cabaretier à Neuf-Berquin; Estaires, 9 mars 1874;

M. A. 1<sup>e</sup> classe. — Desrumeaux (Désiré-François), journalier à Guincourt, 6 décembre 1874; Ont arrêté des chevaux emportés attelés à des voitures.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Petitprez (Jules), cabaretier à Neuf-Berquin; Estaires, 9 mars 1874;

M. A. 1<sup>e</sup> classe. — Desrumeaux (Désiré-François), journalier à Guincourt, 6 décembre 1874; Ont arrêté des chevaux emportés attelés à des voitures.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Delambre (Hubert-Guillaume-Joseph), médecin vétérinaire, à Denain; 27 octobre 1874 : a sauvé un enfant sur le point de péris dans un incendie.

M. O. 2<sup>e</sup> classe. — Duchatel (Adolphe), lieutenant de sapeurs-pompiers à Cambrai; 1840-1874: 34 ans de servitude.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Delambre (Hubert-Guillaume-Joseph), médecin vétérinaire, à Denain; 27 octobre 1874 : a sauvé un enfant sur le point de péris dans un incendie.

M. O. 2<sup>e</sup> classe. — Duchatel (Adolphe), lieutenant de sapeurs-pompiers à Cambrai; 1840-1874: 34 ans de servitude.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

M. A. 2<sup>e</sup> classe. — Maillot (Edmond-Eloi), sapeurs-pompiers au même corps; 1851-1874: 23 ans de services. Ont fait preuve de dévouement dans un grand nombre d'incendies.

&lt;p